

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Judi 17 avril 2014** à 16h30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAION	
Date	10/04/2014
Affichage	10/04/2014

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL		
En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	30	3

THEME : TRAVAUX 1

**OBJET : AMENAGEMENT
DE LA ROUTE DE
GRENOBLE VERS LE
CHAMP DE MARS –
DEMANDE DE
SUBVENTIONS.**

Etaient Présents : GUERIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, PEYTHIEU Eric, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARTINEZ Gilles, MARCHELLO Marie, DAVANTURE Bruno, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, MILLET Thibault, BRUNET Pascale, BOREL Jean-Paul, PONSART Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, ROMAIN Manuel, FABRE Mireille, GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc, DAZIN Florian.

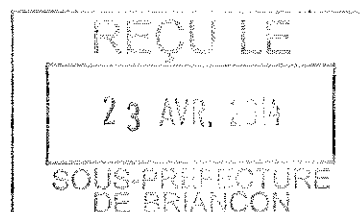
Etaient Représentés :

BOVETTO Fanny pouvoir à DJEFFAL Mohamed.
KHALIFA Daphné pouvoir à MILLET Thibault.
ARMAND Emilie pouvoir à VALDENNAIRE Catherine.

Absents-Excusés :

BOVETTO Fanny, KHALIFA Daphné, ARMAND Emilie.

Secrétaire de Séance : ROMAIN Manuel.



Rapporteur : Eric PEYTHIEU.

Vu la délibération n° DEL 2013.12.18/213 du 18 décembre 2013 ;

Considérant qu'en 2006 et par convention entre l'Etat et la commune de Briançon, la Route Nationale 91 dite Route de Grenoble a été reclassée dans le domaine public communal ;

Considérant que la Route de Grenoble traverse la commune depuis l'entrée de ville Nord-Est (côté Italie) jusqu'à l'entrée de la vallée de la Guisane en direction de Grenoble ; que cet axe est très fréquenté et qu'il dessert notamment l'hôpital, des centres de soins et établissements climatiques ;

Considérant que trois tranches de travaux d'amélioration de cette voie ont d'ores et déjà été effectuées sur environ 967 mètres linéaires entre 2008 et 2012 ;

Considérant que la commune de Briançon souhaite aujourd'hui poursuivre les efforts d'amélioration de la circulation et de mise en sécurité de la Route de Grenoble ;

Considérant que les travaux envisagés en 2014 concernent la portion restante jusqu'au Champ de Mars (direction Italie) ; que ces travaux ont été estimés à 528 609,50 € HT soit 634 331,40 € TTC ;

Considérant que le conseil général des Hautes-Alpes et le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur ne peuvent participer qu'au seul financement des aménagements piétonniers ;

Le plan de financement du présent projet est le suivant :

DEPENSES				RECETTES		
POSTE	MONTANT HT	TVA	MONTANT TTC	ORGANISME	MONTANT	%
Aménagements piétonniers	84 707,40 €	16 941,48 €	101 648,88 €	CONSEIL GENERAL 05	25 412,22 €	4,81 %
Voirie	231 962,10 €	46 392,42 €	278 354,52 €	CONSEIL REGIONAL PACA	16 941,48 €	3,20 %
Eclairage public	85 740,00 €	17 148,00 €	102 888,00 €	ETAT- DETR	150 000,00 €	28,38 %
Reprise du réseau des eaux pluviales	126 200,00 €	25 240,00 €	151 440,00 €	MINISTERE DE L'INTERIEUR	150 000,00 €	28,38 %
				AUTOFINANCEMENT	186 255,80 €	35,23 %
TOTAL	528 609,50 €	105 721,90 €	634 331,40 €	TOTAL	528 609,50 €	100,00%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'accepter les propositions ci-dessus ;
- De solliciter les subventions nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un Adjoint ou un Conseiller Municipal délégué, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 33

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire,
Gérard FROMM

TRANSMIS LE 23 AVR. 2014

PUBLIÉ LE 23 AVR. 2014

NOTIFIÉ LE 24 AVR. 2014